

République Française - Département de la Loire - Mairie de Saint Marcel de Félines

© 04-77-63-23-35 / mairie@saint-marcel-de-felines.fr www.saint-marcel-de-felines.fr

Numéro 60 – 2ème trimestre 2023

NUMERO 60 AVRIL 2023

EDITO

Alors que le premier trimestre s'achève, les communes finalisent leurs budgets. Le conseil municipal du lundi 13 mars a validé le compte de résultat 2022 et voté les budgets 2023. L'élaboration de ces derniers reposent sur des prévisions dites sincères des recettes à percevoir et des dépenses envisagées.

Il s'agit d'assurer le fonctionnement des services communaux, programmer les travaux et aménagements dans les limites de nos moyens sans s'autoriser de déficit.

En attendant une édition des brèves dédiées aux finances communales, nous pouvons d'ores et déjà communiquer les principaux investissements. Le vestiaire du terrain de foot a été lourdement endommagé par un épisode de grêle l'an dernier comme plusieurs autres bâtiments communaux.

Les différents travaux de toiture et d'isolation seront réalisés grâce au soutien du Département.

Nous allons également devoir acquérir un nouveau camion et un tracteur tondeuse. Des équipements arrivés en fin de vie qu'il nous faut renouveler.

Ce travail prévisionnel relève, à bien des égards, d'un exercice de funambule avec des marges de manœuvre très faibles.

Nous travaillons continuellement à préserver notre équilibre financier tout en assurant la continuité des services publics, en encourageant la vie associative et festive.

Le Maire, Frédéric LAFOUGERE

Vie communale

DEAMBULATION FELINOISE

Dans le cadre du projet d'aménagement du centre bourg, la municipalité a convié l'ensemble des félinois à participer à un temps d'échange et de découverte le 28 janvier dernier.

Au programme lors de cette demi-journée : visite des bâtiments communaux, présentation des travaux réalisés récemment, balade et discussion autour des enjeux du projet d'aménagement du bourg, atelier participatif.

Malgré la fraîcheur, une soixantaine de félinois sont venus participer à ce moment riche en échanges, qui se voulait aussi avant tout un moment de convivialité, un verre de l'amitié a été partagé en fin de matinée.

La "matière" recueillie ce jour-là est utilisée et intégrée au travail de diagnostic de l'aménagement du centre bourg enclenché par la municipalité en collaboration avec le cabinet Fabriques.



VERGER COMMUNAL



Comme l'an dernier, la municipalité a organisé la plantation des arbres des bébés de l'année. Parents et bébés ont été invités à participer à cette plantation et à partager un verre de l'amitié.

Cette année, le verger communal (situé rue du verger) a été étoffé par 5 nouveaux arbres correspondants aux 5



naissances survenues sur la commune en 2022. Ainsi, amandier, cerisier, néflier, kaki et pêcher ont été plantés pour Nina, Eléanore, Romy, Cali et Agnès.

Pour rappel, le verger communal est un lieu ouvert et accessible à tous les félinois.

COMMEMORATION DU 19 MARS



Ce 19 mars, jour du cessez-lefeu de la guerre d'Algérie, se réunissaient une nouvelle fois, anciens combattants, enfants élus du Conseil Municipal des Enfants, élus, félinois pour rendre hommage à toutes les victimes de cette guerre.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)



Le nouveau CME a pris ses fonctions et les premières réunions ont eu lieu en février. Ainsi, Lisa, Léonie, Axel, Yanis, Léon et Ruben ont commencé à réfléchir et discuter des différents projets proposés afin de choisir ceux à travailler en priorité.

POULAILLER COMMUNAL



L'inauguration du poulailler communal a eu lieu le 18 mars dernier. Il est installé à côté du verger communal, rue du verger (à proximité du foyer Roche Félines et du lotissement). Il s'agit d'un projet mené depuis plusieurs mois par le Conseil Municipal des Enfants, mandat 2021-2022, et pour lequel les enfants ont travaillé en partenariat avec les résidents du foyer Roche Félines. Ce poulailler est un bien communal ouvert à tous les villageois. Vous pourrez venir y emmener vos déchets alimentaires qui serviront de nourriture aux poules mais aussi récolter les œufs.

Un règlement d'utilisation a été établi pour son bon fonctionnement. Il est consultable sur place. Nous comptons sur l'attention et l'investissement de chacun et espérons que ce lieu sera un lieu de vie bien investi par la population.

BIBLIOTHEQUE

BIBLIOTHEQUE SAINT MARCEL DE FÉLINES

Samedi 15 Avril 2023 à 10h00 Animation de Pâques Réalisation d'un tableau naïf



Animation gratuite <u>sur inscription</u> auprès de Nathalie: 06 76 02 29 14 ou Fabienne: 06 03 59 28 28

Retrouvez-nous sur facebook.com/Bibliothèque-Saint-Marcel-de-Félines

La bibliothèque organise une animation gratuite pour les enfants, le samedi 15 avril de 10h00 à 12h00.

Merci de penser à vous inscrire (environ 15 places).

Nathalie 06 76 02 29 14 ou Fabienne 06 03 59 28 28.

La bibliothèque est ouverte le mardi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h à 11h30.

REFECTION DU MUR DE LA CANTINE



Des travaux de réfection du mur de la cantine ont été réalisés grâce au soutien du Département et de la Pastorale. L'aménagement de la cour étant terminé, les enfants peuvent en profiter pleinement!

LA MAIRIE RECRUTE!

La commune reconduit le recrutement d'un contrat lycéen/ étudiant (à partir de 16 ans) pour les mois de juillet et/ou août.

Les jeunes recrutés travailleront essentiellement avec les personnels voirie/espaces verts.

Nous invitons les jeunes félinoises-félinois à apporter un CV et une lettre de motivation en mairie avant le <u>26 mai 2023.</u>

ACHAT D'UNE TONDEUSE



La commune vient d'acquérir un tracteur tondeuse. Les agents techniques pourront s'en servir rapidement avec l'arrivée du printemps.

REFERENTS DE QUARTIER



Après avoir retravaillé sur la mise à jour du plan de sauvegarde communal, document support de gestion des crises sur le territoire communal, les élus concernés ont invité les référents de quartier à participer à une réunion de présentation de la dernière mouture de ce document. L'occasion également de partager un moment convivial et d'échanger sur le rôle des référents de quartier.

Appel au volontariat : devenez référent de quartier !

Quel est le rôle du référent de quartier dans le cadre du plan de sauvegarde communal ?

Le référent de quartier est un lien entre la municipalité et les habitants de son quartier, en cas de crise ou danger sur la commune, il peut être amené à vous contacter !

Le référent de quartier reçoit de la mairie une information importante concernant la sécurité publique, il la relaie ensuite auprès des habitants de son quartier

et fait si besoin le lien entre les habitants et la municipalité.

Nous sommes actuellement à la recherche d'un référent de quartier pour le secteur suivant :

- ⇒ Créonnet / La croix de bard est/ la Soletière / le Moulin / Marandon
- ⇒ Sice / Châtelard / Les Verchères / Pierre Sèche / Les Gouttes / Les Elus
- ⇒ La Croix bleue / Les Plaines / La Revoute
 - ⇒ La Ferrière / Les Buis / La Côte / L'Etang / Lozy



Si vous êtes intéressés ou pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie!

Référents de quartier :

- ⇒ Monternaud / La Bessonnière / Trésangle : Jean VASSOILLE 06 45 45 02 40
- ⇒ Les Flachères / La Forêt / Le Palais / Le Grand Pardon / Léchaud : Stéphanie CARRICONDO 06 07 11 76 85
- ⇒ La Varenne / Château Gaillard : Damien LACOMBE 06 61 86 01 04
- ⇒ La Croix de Bard ouest / Biesse / Chez Dubreuil / La Moissonnière : Véronique BARATEAU 06 07 52 56 42
- ⇒ Chassenay / Crêt Perrin / Les Claveaux : Eloïse GROSBELLET 06 71 14 65 89
- ⇒ Jarentin / Les Bonnets / Les Charmeaux : Noël CHIRAT 06 04 40 25 64
- ⇒ La Philiponnière / La Rivière / Randanay / Puits Bayard : Dominique PILON 06 87 16 24 07
- ⇒ Les Envers / Fromagey / Villechaize / Ferrachat / Chez Mollon / Chez Galland / La Rivière (route de Néronde) : Catherine DU-BESSY 06 09 71 73 41
- ⇒ Félines / Nérondet / Bel air / La Rôtie : Frédérique QUINT 06 74 95 74 42

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ EST - CRECHE LES PETITS FELINS

Dans le cadre des semaines de la petite enfance, la crèche a mis un place une animation à la salle du temps libre pour les enfants et leurs familles.

Chacun était invité à déambuler au rythme de différents ateliers sous le signe des 5 sens : goûter, sentir, regarder, toucher, entendre...

Un petit jeu était même organisé : auriez-vous reconnu la photo des yeux de votre enfant ?





OUVERTURE DU RESTAURANT « LE PRE GOURMET »



C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons l'ouverture du Pré Gourmet, le 21 avril. Inauguration et ouverture du Bar à vins **le 14 Avril**. Venez nombreux découvrir les lieux transformés.

Le restaurant, une invitation à vivre une cuisine intuitive, à la fois généreuse et délicate, animée par une nature en perpétuelle mouvement, propose des menus classiques les midis en semaine, et des services plus élaborés les vendredis et samedis. Mise en valeur du patri-

moine gastronomique local avec des produits frais de saisons, approvisionnés dans un rayon de 150 km. La mitoyenneté avec la cave permettra une grande liberté dans les accords mets vins.

Ouvert du mardi au samedi.

Le bar à vins / caviste, la porte à côté, invite les clients à la dégustation de vins de provenances diverses, toujours qualitatifs et respectueux des terroirs dont ils sont issus. Mise en avant du travail des vignerons, en servant leurs vins dans les meilleures conditions. Des planches de charcuteries et fromages, et des pizzas sont également proposées. Ouvert du mardi au samedi.

L'épicerie permet de compléter cette offre en apportant les produits de base aux habitants, mais aussi les spécialités du restaurant et de la cave. Savant équilibre entre le lien social et la gastronomie. Ouvert du mardi au samedi de 11h à 14h00 et de 16h30 à 20h00.

Au Pré Gourmet, on se retrouve en toute simplicité pour partager, créer du lien dans une ambiance chaleureuse et confortable.

Philippe et Alain

ADOS FELINOIS



Depuis début janvier, une dizaine de jeunes se retrouvent régulièrement les mercredis après-midi lors de temps animés par la MJC de Bussières. Au programme de ces rencontres : jeux, goûter, sorties... mais aussi des moments pour s'organiser tous ensemble autour de projets communs.

Peut-être avez-vous croisé les jeunes lors de la vente de crêpes qu'ils ont organisée. Tous vous remercient d'avoir été aussi nombreux à participer car cela leur a permis d'organiser une sortie tous ensemble lors des vacances de février.

Ces rencontres sont ouvertes à tous les jeunes de la commune alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

(Prochaine rencontre le 26 avril à 16h00 à la salle de la Ruche)

Informations: secteur-jeunes@mjcbussières.com

ASSAINISSEMENT COLLECTIF - SPANC



Nous constatons encore trop régulièrement des lingettes et autres déchets solides qui entraînent un dysfonctionnement à la station d'épuration.

Lorsque ces déchets arrivent en entrée des stations, elles se coincent dans les grilles, bouchent les pompes, et perturbent le fonctionnement de la station.

Nous vous rappelons que les lingettes doivent être jetées dans les poubelles. Nous faisons appel au civisme de chacun.

Toute personne âgée de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de son anniversaire.

Pour l'inscription, elle doit se munir de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée de défense et citoyenneté.















Vous souhaitez suivre les actualités et les manifestations de votre commune...

N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail à l'adresse suivante: mairie@saint-marcel-de-felines.fr par téléphone au 04 77 63 23 35 ou venir en mairie

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur notre page facebook : Commune de Saint Marcel de Félines et sur Illiwap.

<u>Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :</u> du lundi au vendredi de 8h à 12h



Vie associative

ETANG DES CARPILLONS

La pêche à l'étang des Carpillons est ouverte depuis le samedi 1er avril 2023 (1^{er} week-end d'avril) et fermera le dimanche 26 novembre 2023 (dernier week-end de novembre). Elle pourra être pratiquée tous les jours de 6h00 à 21h00.

Pour rappel, la pêche est réservée aux Félinois mais il est possible d'inviter une personne à la journée en présence d'une personne titu-

laire d'une carte (année ou journée).

Le prix des cartes :

Pour les adultes : 20 € à l'année et de 5 € à la journée

Pour les enfants de 7 à 14 ans : 10 € à l'année et 5 € à la journée

Enfants de moins de 11 ans présence d'un adulte obligatoire lors de la pêche.

De 11 à 14 ans autorisation parentale requise et présence d'un parent lors de l'achat de sa carte

Gratuit pour les enfants de moins de 7 ans

La carte donnant droit à la pêche devra être présentée à tout contrôle effectué par les préposés habilités à cet effet.

Un lâcher de truites (50KG) a été effectué lors de l'ouverture.

Le règlement intérieur est consultable sur le site de la mairie de Saint-Marcel de-Félines et disponible sur le panneau d'affichage à l'é-

tang.

Les cartes de pêche sont en vente auprès des gardes :

M.GEORGES PERRET: 06.79.43.44.85

M. GUY BERCHOUX: 06.15.98.14.77

M.PASCAL DUTEL: 06.18.67.56.77

Pour tout renseignement: M. BERTHOLET CYRILLE (président) 06.14.92.07.89.

PAS PRESSES



Beau succès de la 3^e édition du rassemblement de marche nordique des ''Pas Pressés'' avec 103 participants



Les "Pas Pressés" ont gagné leur pari en passant le cap des 100 participants, ce qui les incite à sans doute poursuivre cette manifestation l'année prochaine.

Des récompenses ont été remises aux clubs les plus nombreux : l'Amicale Laïque de Charlieu (24 participants), Marche nordique de Feurs, les Traine-Galoches de Commelle-Vernay, la Retraite sportive de Feurs , les Mille-pattes de Pouilly-sous-Charlieu, le Nordique Beaujolais vert de Cublize, ainsi que des cadeaux offerts par le partenaire AESIO Mutuelle.

Même si le nombre de participants ne pourra sans doute pas beaucoup progresser, les organisateurs et marcheurs étaient très satisfaits de cette manifestation conviviale qui se déroule sur de très beaux chemins.

"Les Pas Pressés" réussissent leur pari : un nouveau chemin attend randonneurs et promeneurs...

"Mon chemin j'y tiens..., je l'entretiens!!!...", l'opération mise en place par la FFRandonnée Loire se déroulera du 22 au 27 mai, mais les "Pas Pressés" ont décidé de commencer plus tôt et même d'aller plus loin.

En effet, 12 bénévoles se sont retrouvés la semaine du 6 au 11 mars avec de gros moyens techniques pour effectuer un travail titanesque de création d'un chemin sécurisé à la sortie du village. Plus de 300 heures de bénévolat ont été nécessaires ; plus de 100 tonnes de matériaux avec pelleteuse, camion, dumper, rouleau..., il a fallu enlever un barrage, décaisser, remblayer, refaire un parcage, raccorder des tuyaux..., tout cela avec sérieux et bonne humeur.















tion des propriétaires du terrain (famille Hurstel) et à la collaboration de la municipalité ... Les "Pas Pressés" ont financé ce chantier, aidés aussi par une subvention de l'Agence Nationale du Sport ; ce travail a également reçu le 2^e prix des mises à l'honneur des associations du Crédit Agricole (300 ϵ).

Cette action sera suivie de deux autres moments forts qui marqueront les 50 ans du groupe, une table panoramique sera bientôt commandée ; elle permettra d'observer le magnifique paysage environnant et de retracer la formidable aventure de la rando du 1^{er} Mai.

Enfin, le samedi 16 septembre se déroulera une soirée festive avec tous les bénévoles ayant aidé pour le 1^{er} mai.

A noter qu'à peine terminé, le chemin était déjà utilisé par les vélos et promeneurs..., il a également été emprunté par la marche nordique du 25 mars.

CHEVREUILS FELINOIS



Les chevreuils continuent d'arpenter régulièrement les chemins félinois. Nouveauté cette année, une sortie "extérieure" organisée une fois par mois par un des adhérents, la première a été organisée à St Jodard.

A noter dans les agendas : le prochain **trail des chevreuils** aura lieu le **dimanche 21 mai**. Rendez-vous à 9h à la salle du temps libre.

Sur le même format que l'an dernier: les bouclettes ! 4 boucles cumulables dans un ordre défini : boucle 1 : 7.5 km ; boucle 2 : 8.5 km ; boucle 3 : 8.15 km ; boucle 4 : 8.35 km. De 7.5 à 32.5 km, chaque coureur trouvera la distance qui lui conviendra !

Possibilité de course open et marche nordique sur la première boucle. N'hésitez pas à en parler autour de vous, à venir découvrir les bouclettes ou bien encourager les coureurs au fil des parcours !

CHÂTEAU DE SAINT MARCEL



Dimanche 4 juin concert au théâtre de verdure :

Spectacle musical avec Giono, Ravel, Beethoven et Schubert interprété par la compagnie Cappella Forensis : « l'Homme qui plantait des arbres » au théâtre de verdure le dimanche 4 juin à 19h.

Ouverture de la billetterie à partir de 18h. Tarif : 15€. Prolonger la soirée à Saint Marcel de Félines en dégustant une planche apéritive dans le parc ou le Grand Commun.

Réservation au 04 77 63 54 98 chateaustmarcel@wanadoo.fr

Samedi 22 juillet, concert de jazz :

Concert de jazz au théâtre de verdure le samedi 22 juillet 2023 en partenariat avec le Château du Rozier. Ouverture du parc à partir de 19h pour découvrir les jardins du château et déguster une planche apéro (réservation au 04 77 63 54 98). A 20h30, début du concert avec Marcel Loeffler et Gilles Coquard « Duo » au théâtre de verdure.

Réservation par le château du Rozier.

COMITE DES FETES



Le comité des Fêtes a tenu le 4 mars dernier son assemblée générale. Durant cette réunion, un renouvellement d'une partie du bureau a eu lieu (Président(e)s : Delmas Bénédicte & Odouard David ; Trésorière : Charlat Élodie ; Secrétaires : Lafougère Joannès & Odouard Nathan). Nous avons aussi discuté sur les projets que nous allons mener pour l'année 2023. N'oubliez pas que le comité des fêtes recherche toujours des bénévoles pour nous aider lors des évènements mais aussi tout au long de l'année afin de faire germer de nouvelles idées et de nouveaux évènements, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Ainsi, nous avons décidé de réorganiser un bal comme l'année dernière. Celui-ci se tiendra le 8 avril à la salle du temps libre à partir de 21h30.

Nous allons organiser, le 14 mai prochain à 11h, une rencontre avec les félinoises et félinois autour d'un café papote au nouveau bar-restaurant de Saint-Marcel. Ce temps d'échange aura pour objectifs de nous suggérer vos idées, d'en apprendre plus sur le fonctionnement du comité et sur la nécessité d'avoir des bénévoles de notre village dans l'organisation des évènements. N'oubliez pas que le comité propose à la location à des prix très attractifs différents matériels pour vos événements (vaisselle, chapiteau, table, banc...).

DON DU SANG



L'association des donneurs de sang a souhaité moderniser les panneaux annonçant les journées de prélèvement. Ainsi, trois nouveaux panneaux ont été installés dans le village. La journée du 24 mars a rencontré un vif succès avec 167 donneurs.

Atteignant la limite d'âge, Jean-François Mathelin, président de Téléthous, a effectué son dernier don et nous tenons à le remercier pour sa fidélité.

Prochaine journée : le 9 juin de 15h à 19h à Saint Just la Pendue.

BOULE DU MORILLON



L'activité pétanque de la boule du Morillon reprend tous les jeudis après-midi à 14h, à partir du 6 avril.

Nous recherchons incessamment de nouveaux adhérents, petits et grands, mais surtout des vétérans pour compléter notre équipe qui peine à pratiquer les concours officiels (3 pour cette année).

L'équipe ne dispose que de 6 joueurs au complet.

Venez découvrir cette discipline conviviale et compétitive, dans un cadre champêtre et très agréable, près du stade de football de Saint-Marcel.

Nous disposons de grands terrains de jeux aménagés récemment, et d'un local restauré.

Vous serez les bienvenus parmi nous

Contact : 06 48 34 19 66 Alors à bientôt.









MANIFESTATIONS

En raison de la crise sanitaire, ces manifestations sont susceptibles d'être modifiées ou annulées.

AVRIL:

- Samedi 1 : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Vendredi 7 : Chemin de croix à la grotte de Félines, 15h
- Samedi 8 : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Samedi 8 : Bal, Comité des Fêtes, MTL*
- Dimanche 9 : Chasse aux œufs, Château
- Mercredi 26: Restitution du projet d'aménagement de bourg, 20h, MTL*

MAI:

- Samedi 6 : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Samedi 6 : Passage de la Ronde des Balcons, rallyes historiques (voitures anciennes)
- Dimanche 7 : Lâcher de truites à l'étang, (C. BERTHOLET)
- Samedi 13 : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Dimanche 14 : Café papote à 11h au bar-restaurant le Pré Gourmet, Comité des fêtes
- Dimanche 21 : Trail des Chevreuils Félinois, MTL* (S. VERNE)

JUIN:

- Samedi 3 : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Samedi 3 : Passage du tour cycliste de la Loire féminin
- Dimanche 4 : Théâtre de verdure, spectacle « l'homme qui parlait aux arbres », Château
- Vendredi 9: Don du sang à St Just la Pendue, 15h à 19h (J-P THOMAS)
- Samedi 10 : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Samedi 17 : Concours de pétanque au stade de foot, Comité des fêtes

JUILLET:

- Samedi 1 : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Samedi 1 : Fête de l'école, MTL*
- Samedi 8 : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Samedi 22 : Concert de jazz, Théâtre de verdure, Château